

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES COMPLÈTE LA VENTE DE LA PROPRIÉTÉ CROINOR EN ÉCHANGE DE 520 KM² DE PROPRIÉTÉS SITUÉES PRÈS DU PROJET ROSE À LA BAIE-JAMES, QUÉBEC

13 MAI 2014 – MONTRÉAL, QUÉBEC – **Corporation Éléments Critiques** (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE : F12) a le plaisir d'annoncer qu'elle a complété aujourd'hui avec Ressources Monarques Inc. (« Monarques ») la vente de son intérêt de 50% dans la Propriété Croinoir en échange d'un intérêt de 100 % dans les propriétés Amiral, Arques, Bourier, Caumont, Dumulon, Duval, Lemare, Nisk, Rosebay et Valiquette (les « Propriétés de la Baie-James ») et de 500 000 actions ordinaires de Monarques. Cette transaction avait été initialement annoncée par les parties le 17 décembre 2013.

Les actions ordinaires de Monarques reçues par la société dans le cadre de cette transaction seront assujetties aux périodes de détention volontaires suivantes : 250 000 actions ordinaires devant être libérées dans les 6 mois suivant la clôture de la transaction et 250 000 devant être libérées dans les 12 mois suivant la clôture de la transaction.

Les Propriétés de la Baie-James, d'une superficie totale de 520 km², sont situés à proximité du Projet Rose de la société. Voici un bref résumé des propriétés qui sont, aux yeux de la société, les plus prometteuses.

Propriété Nisk

La propriété Nisk est constituée d'un bloc de 190 titres miniers couvrant une superficie de 9 920 ha sur environ 20 kilomètres de longueur. La Route du Nord de Chibougamau passe à l'intérieur des limites de la propriété au sud. La propriété est également traversée selon une orientation NE par une ligne électrique d'Hydro-Québec ainsi que par une route qui se dirige vers le Nord et la rivière Eastmain, puis vers les régions de la rivière La Grande.

La formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes traverse la propriété selon une orientation NE. La géologie de la propriété se compose principalement de gneiss à biotite, sillimanite, staurotite et grenat ainsi que de granites, de pegmatites, d'amphibolites et de roches intrusives ultramafiques. Les levés géophysiques montrent la signature et l'étendue des intrusions ultramafiques, dont certaines ont été historiquement confirmées par des forages. Au nord de la formation du Lac des Montagnes, l'on y retrouve principalement des orthogneiss avec des intrusions de granites, tandis que la zone au sud se compose surtout de paragneiss également avec des intrusions de granite.

La propriété est actuellement connue pour son potentiel de gîtes de sulfures magmatiques de nickel-cuivre associés à des intrusions ultramafiques. Elle est hôte notamment du gîte de Ni-Cu-ÉGP Nisk 1 qui est situé aux coordonnées UTM 459 950 mE / 5 728 500 mN. Il est contenu dans des roches ultramafiques serpentinisées qui se sont introduites dans la formation du Lac des Montagnes. Cette intrusion de roches ultramafiques est un filon-couche bordé de paragneiss et d'amphibolites. Bien que les roches encaissantes soient assez semblables des deux côtés du filon-couche ultramafique, elles peuvent néanmoins être subdivisées en une séquence inférieure de paragneiss au nord-ouest du filon-couche (stratigraphiquement plus âgée) et une séquence supérieure de paragneiss au sud-est du filon-couche (stratigraphiquement plus jeune).

Le filon-couche ultramafique n'est pas constitué d'une intrusion unique. Au moins deux unités lithologiques distinctes peuvent être identifiées. La première, une péridotite grise serpentinisée avec veinules de magnétite, ne contient aucun sulfure. La seconde est une péridotite noire serpentinisée avec veinules de chrysotile. Les sulfures de Ni-Cu-Co-Fe qui composent la minéralisation sont toujours associés à cette serpentinite noire.

La séquence recoupée dans la formation ultramafique par des forages (orientation de N164 °E avec un plongement de 50° to 70° au SE) peut être sommairement décrite comme suit, en moyenne : (i) 35 m de serpentinite grise non-minéralisée; (ii) 4 m de serpentinite noire non-minéralisée; (iii) 12 m de sulfures massifs à disséminés dans la serpentinite noire; et (iv) 27 m de serpentinite noire non-minéralisée, parfois en alternance avec de la serpentinite grise, elle aussi non-minéralisée.

Le gîte Nisk 1 constitue la seule zone minéralisée avec des ressources estimées sur la propriété.

Propriété Lemare

La propriété Lemare est constituée d'un bloc de 195 titres miniers couvrant une superficie de 9171 ha sur environ 20 kilomètres de longueur selon une orientation SO NE. Elle est contiguë aux limites de la propriété Nisk au nord-ouest. Les routes secondaires desservant une ligne électrique d'Hydro-Québec et les routes de gravier permanentes longeant les limites de la propriété au nord-ouest permettent l'accès à toute la propriété.

La formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes traverse la propriété Lemare selon une orientation NE. Elle se compose de paragneiss (gneiss formé de sédiments métamorphisés), d'amphibolites et d'intrusifs granitiques. Au nord de la formation du Lac des Montagnes, l'on y retrouve principalement des orthogneiss avec des intrusions de granites, tandis que la zone au sud se compose surtout de paragneiss avec des intrusions felsiques à intermédiaires.

La possibilité de minéralisation en nickel-cuivre-ÉGP est confirmée par la présence du gîte Nisk, situé à proximité de la propriété Lemare. Plusieurs anomalies magnétiques sont présentes sur la propriété et ces dernières n'ont pas été testées en forage.

En décembre 2012, Monarques a annoncé la découverte sur la propriété d'une pegmatite à lithium avec 1,96 % Li₂O sur 12,0 m. Les travaux d'exploration effectués au courant de l'été 2012 avaient permis d'identifier un dyke pegmatite granitique (indice GRAAB) contenant une quantité appréciable de spodumène. Six tranchées réalisées en octobre 2012 ont exposées de la pegmatite à spodumène. Le dyke est d'une épaisseur apparente de 5 à 14 mètres et a été suivi sur près de 200 mètres de long en surface. Sa profondeur n'a pas encore été testée, mais elle affleure en escarpement sur 5 à 6 m. Un total de 43 échantillons a été récolté sur un total de 62 mètres de rainure. Parmi ces échantillons, 11 montrent des teneurs supérieures à 2 % Li₂O. Les résultats de la campagne de rainurage sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Rainure	Teneur % Li₂O	Longueur (mètres)
LEM(Li)-12-R1	1,61 %	9,5 m
Incluant	2,00 %	6,0 m
LEM(Li)-12-R2	1,96 %	12,0 m
Incluant	2,68 %	6,0 m
LEM(Li)-12-R3	1,74 %	10,5 m
LEM(Li)-12-R4	2,12 %	4,8 m
LEM(Li)-12-R5	1,18 %	14,2 m
Incluant	1,58 %	10,1 m
LEM(Li)-12-R6	0,42 %	10,5 m
Incluant	1,12 %	3,0 m

À l'époque, Monarques a confié tous les échantillons, pour préparation et analyses, au laboratoire ALS Chemex de Val-d'Or. Ce laboratoire est accrédité ISO/CEI 17025: 2005 par le Conseil Canadien des Normes. Pour plus de détails, voir le communiqué de presse de Monarques daté du 11 décembre 2012.

Un rapport technique conforme au Règlement 43-101 a été préparé en Novembre 2012 par InnovExplo Inc. et est disponible sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil de Monarques.

Propriété Valiquette

La propriété Valiquette est constituée d'un ensemble de 116 titres miniers et couvrant une superficie totale de 6 204 ha. Elle fait environ 13 kilomètres de longueur selon une orientation SO NE. La propriété est accessible par une route de gravier d'Hydro-Québec jusqu'au lac des Montagnes, puis par bateau. Une ancienne route d'hiver longe la rive SE du lac des Montagnes et peut être utilisée pour les travaux d'hiver.

La propriété est située dans la partie centrale de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Dans la partie sud-ouest de la propriété, la largeur de la formation est d'environ 8 km et elle suit une orientation NE. Elle se compose localement de paragneiss riche en quartz et amphibole, de schiste à biotite et sillimanite, de pegmatite, de basalte et de roches intrusives ultramafiques. Les levés géophysiques montrent la signature et l'étendue des intrusions ultramafiques et des formations de fer, dont certaines ont été historiquement confirmées par des forages.

La propriété est actuellement reconnue pour son potentiel de gîte magmatique de nickel (Ni), cuivre (Cu) et éléments du groupe du platine (ÉGP). Elle est également hôte de l'indice Valiquette. L'indice Valiquette est associé à des intrusions de péridotite au contact avec des sédiments volcanogènes de la formation du Lac des Montagnes. Les résultats historiques d'échantillonnage de surface ont révélé jusqu'à 1,75 % Ni et 1,42 % Cu (échantillons choisis) et les meilleures intersections de la campagne de forages 2011 ont donné des résultats de 2,66 % Ni et 0,71 % Cu sur 3,2 mètres, 0,78 % Ni et 0,47 % Cu sur 4,8 mètres, 1,15 % Ni et 0,39 % Cu sur 8,3 mètres et 1,47 % Ni et 0,26 % Cu sur 2,5 mètres (voir le communiqué de presse de Monarques daté du 1er août 2011).

Propriété Arques

La propriété du complexe Arques est composée d'un ensemble de 149 titres miniers couvrant une superficie de 7 477 ha sur environ 18 kilomètres de longueur selon une orientation SO NE. Elle est contiguë à la propriété Lemare à ses limites au sud-est. La propriété est traversée selon une orientation NE par une ligne électrique d'Hydro-Québec ainsi que par une route de gravier permanente qui se dirige vers le nord et la rivière Eastmain, puis vers les régions de la rivière La Grande. Ces dernières sont d'ailleurs parcourues de routes secondaires qui permettent également d'accéder à la propriété.

La formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes passe tout juste dans les limites de la propriété du complexe Arques au sud-est. La géologie dominante observée se compose principalement d'orthoigneiss formé de roches intrusives felsiques métamorphisées. À l'hiver 2011, une intrusion alcaline majeure, le complexe Arques, a été identifiée par forage au diamant.

Le complexe alcalin Arques récemment découvert présente des caractéristiques similaires à d'autres gîtes qui sont connus pour leurs zones minéralisées en éléments des terres rares, niobium (Nb) et tantale (Ta).

Un rapport technique conforme au Règlement 43-101 a été préparé en octobre 2009 et mis à jour en décembre 2009 par Denis Raymond, Ing., M.Sc., et Donald Théberge, Ing., M.B.A., et est disponible sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil de Monarques.

Jean-Sébastien Lavallée (OGQ # 773), géologue, actionnaire, président et chef de la direction de la Société et Personne Qualifiée selon le Règlement 43-101, a révisé et approuvé le contenu technique du présent communiqué.

À PROPOS DE CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES

Corporation Éléments Critiques travaille activement au développement de son Projet Rose, un projet de lithium-tantale situé au Québec, dont elle détient 100 % des parts.

La Société a récemment publié une analyse financière du Projet Rose qui est basée sur des prédictions de prix de 260 \$ US/kg (118 \$/lb) pour le Ta₂O₅ contenu dans le concentré de tantalite et de 6 000 \$ US/t pour le carbonate de lithium (Li₂CO₃). **Le taux de rendement interne (« TRI ») du Projet Rose est estimé à 25 % après impôts et la valeur actualisée nette (« VAN ») à 279 millions \$ CA à un taux d'escompte de 8 %. La période de recouvrement est estimée à 4,1 ans. Le TRI avant impôts du Projet Rose est estimé à 33 % et la VAN à 488 millions \$ CA à un taux d'escompte de 8 %.** (Une ressource minérale n'est pas une réserve si elle n'a pas démontré sa viabilité économique.) Voir le communiqué de presse daté du 21 novembre 2011.

Le Projet Rose contient actuellement une Ressource Minérale conforme au Règlement 43-101 de **26,5 millions de tonnes de Ressources Minérales Indiquées à une teneur de 1,30 % Li₂O Eq. ou 0,98 % Li₂O et 163 ppm Ta₂O₅ et 10.7 millions de tonnes de Ressources Minérales Présumées à une teneur de 1,14 % Li₂O Eq. ou 0,86 % Li₂O et 145 ppm Ta₂O₅.**

POUR RENSEIGNEMENTS FUTURS :

Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo.
Président et chef de la direction
819-354-5146
president@cecorp.ca
www.cecorp.ca

Relation avec les investisseurs :

Relations publiques Paradox
514-341-0408

The Howard Group Inc.
Jeff Walker
Associé senior
1-888-221-0915
jeff@howardgroupinc.com
www.howardgroupinc.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient de l'« information prospective » au sens de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « perspective », « prévision », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », ou leur négatif ou des variantes de ces mots, expressions ou déclarations sur lesquels des interventions, des événements et des résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « seront » prises, se produiront ou pourront être réalisés. Les énoncés prospectifs sont basés sur des présomptions qui, de l'opinion de la direction, sont raisonnables au moment où de tels énoncés sont faits. Aucune assurance ne peut être donnée quant à l'exactitude de ces énoncés prospectifs puisque les événements futurs ou résultats réels de la compagnie pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas accorder une importance indue aux énoncés prospectifs. Bien que la société ait tenté de répertorier les facteurs importants par suite desquels les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, il peut y avoir d'autres facteurs par suite desquels les résultats pourraient différer de ceux prévus, estimés ou escomptés. Les facteurs par suite desquels les résultats pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs inclus, sans s'y limiter les facteurs de risque énoncés dans le rapport de gestion de la société pour l'année financière se terminant le 31 août 2013 ou tout autre document d'information pouvant être consulté sous le profil SEDAR de la société à www.sedar.com. Les renseignements prospectifs qui figurent dans les présentes sont donnés en date du présent communiqué de presse et la société n'assume aucune obligation de les mettre à jour, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, de faits ou de résultats futurs ou pour toute autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Ni la Bourse de croissance du TSX ni les autorités réglementaires
(telles que définies par les politiques de la Bourse de croissance du TSX)
n'ont accepté de responsabilité pour l'exactitude et la précision du présent communiqué.